

ANNEXE

PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (PLPDMA)

Le projet de PLPDMA, voté en comité syndical le 28 novembre 2022, a fait l'objet d'une consultation publique du 1^{er} au 21 février 2023 via le site internet du SIMER conformément à l'article L. 120-1 du Code de l'Environnement.

Les préconisations recueillies ont été présentées à la CCES le 13 mars 2023. En conséquence, la CCES adopte le projet de PLPDMA initial et l'enrichi du contenu de cette présente annexe.

Le projet de PLPDMA est modifié de la manière suivante :

- En lien avec les actions 2, 3 et 19, le SIMER organise un temps d'échange, qui pourra prendre la forme d'un webinaire, avec les agents communaux sur la Tarification Incitative et la prévention pour s'assurer qu'ils aient tous les éléments nécessaires pour répondre aux sollicitations des usagers.
- En lien avec les actions 10 et 19, le SIMER communique sur les retours d'expérience des communes ayant procédé à l'installation de végéteries et encourage les échanges de pratiques.
- En lien avec l'action 12, le SIMER renforce la communication sur les lieux et les solutions de réemploi existants.

Les indicateurs suivants seront suivis tout au long de la mise en œuvre du programme pour évaluer l'évolution du lien de confiance entre le SIMER et ses parties prenantes.

Cible	Indicateur
Particuliers	La quantité et la qualité des échanges sur les stands, événements et enquêtes de terrain
	Le taux de participation aux actions
	La quantité de réclamations (courriers)
Communes	Le nombre de sollicitations pour une intervention du SIMER sur des événements locaux
	La quantité d'actions communes SIMER/Communes
Agents du SIMER	Le taux de participation aux formations et animations internes

AR Prefecture

086-258600493-20230324-C20230324_011-DE
Reçu le 11/04/2023

Membres de la CCES (PLPDMA)			
Nom	Prénom	Organisation	Responsabilités
CHABAUD	Justine	SIMER	VP en charge des politiques de prévention et d'économie circulaire et Présidente de la CCES
LOISEAU	Marion		Directrice projets et mobilisation des territoires
NDIAYE	Amadou		Responsable du service prévention des déchets
FILLATRE	Bénédicte	Civray	1 ^{ère} adjointe
GEORGES	Alain	Leigné les bois	1 ^{er} adjoint
PUYDUPIN	Bruno	CC Vienne et Gartempe, Mairie de Saulgé	VP GEMAPI, Environnement et Eau potable CCVG Maire
HABERAJTER	Patrick	Anché	Conseiller municipal
MONNAIS	Xavier	Thollet	Maire

AR Prefecture

086-258600493-20230324-C20230324_011-DE
Reçu le 11/04/2023